

SOMMAIRE

Prévision  
Météo  
Prunier  
d'ente  
Pêcher  
Amandier

## Arboriculture

N°6 – 12 juillet 2010

Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse Arboriculture :  
CDA 2B, CANICO, AREFLEC, Civam bio, AFC, FREDON

### Prévisions METEO du sur la Haute Corse

#### **MARDI 13 : SOLEIL**

Après la dissipation rapide des nuages, le temps chaud et sec prédomine, quelques nuages convectifs se développent sur le relief en cours d'après-midi. Les températures atteignent 29 à 31 degrés en bord de mer, 32 à 34 degrés dans l'intérieur. Un petit vent de Sud-est de 20 à 30 km/h ventile la côte orientale.

#### **MERCREDI 14 : CHAUD**

Le temps est toujours estival, le maintien d'un vent de Sud-est d'une trentaine de km/h sur le nord de la plaine orientale avec encore des nuages sur les contreforts. Ailleurs, les brises soufflent faiblement. Les températures atteignent 29 à 35 degrés le jour.

#### **JEUDI 15 : POURSUITE DU TEMPS ESTIVAL.**

Soleil près du littoral, quelques nuages voire une petite averse dans l'intérieur. Le vent prend une composante Ouest sur la façade occidentale et souffle de façon sensible. A l'Est et dans l'intérieur, les brises sont faibles. Les températures vont de 30 à 35 degrés, valeurs accentuées par un petit effet de foehn sur Est Corse.

#### **VENDREDI 16 au LUNDI 19 : TEMPS SEC ET ENSOLEILLÉ**

Le temps est ensoleillé avec toujours quelques développements cumuliformes sur le relief en mi-journée. Brises faibles. Températures stationnaires.

## PRUNIER d'ENTE

### ***Rouille***

La période chaude et humide que nous subissons est favorable au développement de la rouille. Cette maladie est provoquée par un champignon qui attaque les feuilles en cours de végétation.

Une attaque de rouille peut provoquer une altération voir une chute des feuilles avec des conséquences graves sur la production.

La période à risque de contamination est en cours.

### ***Carpocapse des prunes***

Nous nous situons sur la fin du vol de la deuxième génération avec peu à pas de captures dans les pièges.

Directeur de  
publication :

Jean Marc VENTURI  
Président de la  
Chambre  
d'Agriculture de  
Corse

15 avenue Jean  
Zuccarelli  
20200 BASTIA

Tél : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 49

Site Web :  
chambagri2b.fr

## PRUNIER *suite*

### ***Pucerons verts***

Des foyers de pucerons sont toujours observés ponctuellement sur l'ensemble de la zone de production.

La période de risque se poursuit.

Réaliser des observations sur un minimum de 100 pousses par parcelle afin de déceler au plus vite les premiers foyers. Ces observations sont primordiales.

### ***Araignée rouge***

Les observations réalisées sur les vergers permettent d'observer la présence de foyers avec des bronzages parfois importants. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des populations d'acariens.

**Il est nécessaire de poursuivre la surveillance du verger.**

**Seuil de nuisibilité : 50% de feuilles occupées (80% si présence de phytoséides)**

## PECHER

### ***Maladies de conservation***

Les conditions climatiques actuelles à savoir températures très élevées et forte hygrométrie diurne et nocturne sont favorables au développement des maladies de conservation.

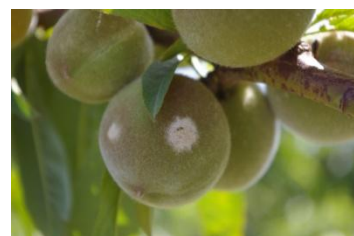
La période de risque est importante.

Des dégâts sont observés sur différentes parcelles.

### ***Oïdium***

Les conditions climatiques actuelles sont toujours propices au développement de ce champignon : observation de symptômes sur jeunes fruits sur le secteur de Vescovato.

La protection du verger devra être raisonnée en fonction de la sensibilité et des périodes de récolte selon les variétés. Les jeunes vergers doivent être également protégés.



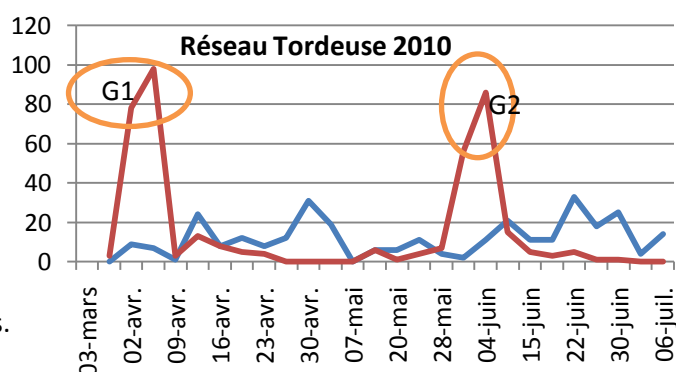
### ***Tordeuse Orientale***

Sur le réseau de parcelles non confusées, les captures restent faibles.

Nous sommes sur la fin du vol de la 2<sup>nd</sup>e génération.

La troisième génération devrait débuter ces prochains jours.

Uniquement sur les parcelles non confusées, sont observées des dégâts sur jeunes pousses.



### ***Mouche méditerranéenne***

Actuellement dans le réseau de piégeage, on observe peu à pas de captures.

Compte tenu des conditions climatiques, il est probable que les populations se développent rapidement.

### ***Cochenille Blanche du murier***

L'essaimage débute selon les parcelles.

## PECHER suite

### ***Thrips***

Nous sommes en début de 3<sup>ième</sup> génération.

peu de dégâts sont observés sur fruits.

Sur les parcelles à forts dégâts la saison précédente, restez vigilant .

### ***Acariens***

Des foyers d'acariens ont été observés sur les parcelles.

Les conditions climatiques actuelles sont propices au développement des populations.

Il est nécessaire de bien observer vos parcelles : observation de 100 pousses avec 40% de feuilles occupées (80% si présence de phytoséides)

### ***Anarsia***

Les relevés de piégeage ne nous montrent pas une forte pression.

## AMANDIER

### ***Acariens***

Quelques foyers d'acariens sont toujours observés sur les parcelles ; Il est nécessaire de bien observer vos parcelles : observation de 100 pousses avec 40% de feuilles occupées.

### ***Faux tigre de l'amandier (Monosteira unicostata)***

Ils occasionnent les mêmes dégâts que les acariens (dépigmentation de la face supérieure de la feuille) mais sont facilement reconnaissable avec l'existence d'excréments sur la face inférieure

Aucun nouveau foyer n'a été observé.

Toutefois, compte tenu des conditions climatiques, la période de risque perdure.



**Dégâts Face supérieure**

### ***Rouille***

Période de sensibilité importante

Les risques de contamination sont d'autant plus importants que les conditions climatiques sont favorables.

### ***Cicadelle verte***

Des larves de cicadelles sont observées dans les vergers ; elles occasionnent des dégâts préjudiciables essentiellement en jeune verger provoquant l'enroulement des feuilles. Elles sont facilement observables en remuant le feuillage.

Surveillez vos parcelles.

### ***Cochenilles***

La sortie des premières larves de la deuxième génération ont été observées en fin de semaine 27.

Surveillez vos parcelles afin de suivre l'essaimage des larves.

## TOUTES ESPECES

### Metcalfa

La Metcalfa colonise diverses espèces végétales et est présente notamment sur les cultures, les haies de bordure, le maquis. Elle provoque des dégâts par la fumagine qui se développe sur le miellat sécrété par les larves.

On observe actuellement sur les parcelles du réseau et hors Réseau des larves à différents stades, ainsi que des adultes.

La pruine est abondante et on observe le miellat sur les feuilles.

**Il est nécessaire d'observer les parcelles et rester vigilant**



### Présence d'un nouveau ravageur en Corse *Drosophila suzukii* CERISIER, ABRICOTIER, PÊCHER, FRAISIER et petits fruits rouges....

Un nouveau ravageur a été découvert dernièrement en Corse, ainsi que dans le Sud de la France. Il s'agit de *Drosophila suzukii*

Originaire d'Asie, causant notamment d'importantes pertes aux Etats-Unis sur cerises et baies la saison passée, cette nouvelle espèce a fait son apparition en Italie et dans le Sud Est de la France en 2009.

Sa présence vient d'être confirmée cette année en Corse sur verger de cerisiers dans le secteur de San Giuliano.

Contrairement aux autres espèces de drosophiles dont les larves se développent dans des fruits abîmés, cette espèce pond ses œufs dans des fruits sains en cours de maturité et encore attachés aux branches. Cette espèce affectionne tout particulièrement les fruits rouges (fraises, framboises,...), les cerises, les abricots, les pêches, prunes mais elle peut aussi se développer sur des hôtes tels le raisin, les figes, kiwis,...



Des pièges doivent être placés sur des parcelles de pêchers (et autres plantes hôtes) des différents bassins de production la semaine prochaine afin de suivre l'évolution des populations.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre régionale d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletin d'information technique ou de conseils obtenus auprès des techniciens.